



ASSEMBLEE GENERALE DU 19 NOVEMBRE 2022 A 10 HEURES

COMPTE-RENDU

Le président Daniel FOREST souhaite la bienvenue à tous les participants, les remercie de leur présence, et se réjouit de repérer plusieurs élus dans l'assistance.

A – RAPPORT D'ACTIVITE

1 Les actions de l'association dans la vallée de l'Ondaine.

- Sur FIRMINY : collaboration avec la municipalité concernant les schémas d'intention cyclables et la réhabilitation du centre-ville :
 - o 31 mars : participation de O² à une déambulation avec les élus et EPURES,
 - o 30 juillet : présentation des grandes lignes du schéma d'intention cyclable, qui intègre de nombreuses suggestions proposées par O² et présente un calendrier prévisionnel des réalisations sur 5 ans.
 - o Boulevard Fayol : liaison centre-ville - rond-point de Gaffard : O² propose deux solutions possibles : depuis la gare, par la place du chanoine Chausse, puis, dans le cadre du contournement de la RM500, voie verte le long de l'Echapre (déjà, récemment, un petit tronçon a été réhabilité rue de la Platinière), et/ou aménagement cyclable par la rue du lycée, le boulevard de la Rochette puis le chemin du Béal.
 - o Trois autres chantiers sont à l'étude ou en cours de réalisation : boulevard de la Corniche, rue Dorian et ZAC de la Bargette (rivière et voie verte).

- Sur FRAISSES :
 - o 2021 : deux réunions avec la municipalité avaient débouché sur un objectif global : aménager des voies cyclables sans discontinuité pour traverser la commune et rejoindre Firminy, d'une part le long de la Gampille, direction Les Bruneaux et la future voie verte Firminy-Dunières, d'autre part vers le lycée Albert Camus et le centre-ville ; rejoindre Unieux et le collège du bois de la Rive et la voie verte, direction le Pertuiset. Dans cette optique, O² avait suggéré à la ville de déposer un dossier auprès de Saint Etienne Métropole. Pas d'information à ce jour sur l'avancée de ces projets.
 - o Réhabilitation du site Ackers : ce chantier démarre avec l'élaboration d'un programme de redynamisation de ce secteur stratégique entre Fraisses et Unieux : requalification des berges de l'Ondaine, accès sécurisé des élèves Fraissillous au collège du bois de la Rive. La dépollution du site prendra entre 10 et 15 ans, ensuite il s'agira de démolir, puis d'élargir la rivière en intégrant une voie verte, et de reconstruire en intégrant des activités économiques et de loisirs sur ce secteur réhabilité.

- Sur UNIEUX : O² se satisfait de plusieurs réalisations et chantiers en cours ou à venir :
 - Réalisation de la sécurisation de la traversée de la route départementale au niveau du parking du Pertuiset.
 - Marquages vélo récemment refaits.
 - Voie verte réalisée en direction du Pertuiset, dans le cadre du contrat de rivière, en cohérence avec le tracé de la voie verte des confluences. Il s'agit à présent de la prolonger vers la friche Ackers et la rue Dorian ; sur ce point, désaccord entre la commune, qui souhaite aménager ce tronçon sur la rue Charles de Gaulle, et O² qui suggère de prolonger cet aménagement sur l'autre rive de l'Ondaine, pour le confort, le plaisir et une meilleure sécurité des utilisateurs.
 - Aménagement cyclable prévu dans le cadre des travaux d'assainissement de la rue Roger Salengro. Début des travaux : fin 2023, réalisation en 2 temps (fin du deuxième tronçon prévue 2025/2026) compte tenu du coût (de l'ordre de 300 000 €).

- Sur SAINT PAUL EN CORNILLON : O² souhaite rencontrer madame Sylvie FAYOLLE, maire de la commune, concernée par le prolongement de la Véloire, mais aussi vice-présidente de Saint Etienne Métropole chargée du développement durable et de la transition écologique, et vice-présidente chargée du tourisme à la Région AuRA, instances directement concernées par le projet de voie verte Firminy-Dunières. Ce contact n'a jusqu'ici toujours pas pu avoir lieu. 3 chantiers : prolongement de la voie verte du Pertuiset, sécurisation de la route des gorges de la Loire, et installations d'arceaux sur la place du château.

- Sur ROCHE LA MOLIERE : Réalisation en cours d'une voie verte allant du Pontin jusqu'au centre-ville, puis jusqu'au stade Louis Berger en direction de Saint-Etienne. Un point sera fait en mairie avec O² le 2 décembre.

- Sur LA RICAMARIE et LE CHAMBON FEUGEROLLES : sur ces deux communes, les réalisations sont beaucoup plus avancées. Plusieurs marquages CVCB (Chaussée à voie centrale banalisée, ou chaucidou) ont été réalisés. Balisage sur la voie verte à homogénéiser et à améliorer sur certaines zones.
 - La Ricamarie : une étude est en cours sur une partie de la traversée de la commune.
 - Le Chambon Feugerolles verra plusieurs réalisations, notamment l'accès au parc du Bouchet. Une programmation est en cours sur plusieurs années.

2 Le plan vélo Saint Etienne Métropole (SEM).

Les objectifs sont multiples :

- atteindre la part modale vélos de 5%, dans la métropole d'ici 2030, ne se situe actuellement qu'à 1%
- Améliorer les conditions de santé des habitants de la métropole
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de particules fines
- Faire redécouvrir aux habitants de la Métropole nos centres villes et centres-bourgs
- Faire découvrir le territoire métropolitain à des personnes venant de l'extérieur
- Aller vers un accès à une mobilité pour tous et à un moindre coût
- Réduire le sentiment d'insécurité lié à la pratique du vélo



- Valoriser et développer les savoir-faire locaux en matière de développement économique et d'innovation sociale.

Pour les réaliser, SEM dispose d'un budget de 41 millions d'Euros sur 10 ans à partir de 2019, et invite les communes à solliciter une aide en proposant un projet vélo (trop peu de communes de SEM ont à ce jour déposé un dossier).

Par ailleurs, les communes sont invitées à mettre en place des consignes à vélo, qui peuvent être financées à 80 % par l'Etat (Ministère de la transition écologique et solidaire) : 9 ont déjà été installées à Saint Etienne, pour un total d'une centaine de places. Sur le principe, chaque consigne peut accueillir 10 vélos dont 5 vélos à assistance électrique qui pourront être rechargés durant leur stationnement, grâce à des panneaux solaires situés sur les consignes à vélo, avec une formule d'abonnement attractive :

- Abonnement 24h : 1 €
- Abonnement 1 Semaine : 3 €
- Abonnement 1 Mois : 10 €
- Abonnement 1 An (Formule Standard) : 50 €
- Abonnement 1 An (Formule Premium) : 70 €

Autres aménagements possibles dans certaines villes :

- Certains commerces vacants pourraient provisoirement être utilisés comme garages à vélos
- Installer des stationnements vélos de part et d'autre des passages piétons où le stationnement de voitures réduit la visibilité)

Dans ce cadre, O² travaille en étroite collaboration avec SEM et les communes de l'Ondaine : participation à 3 réunions en 2022. O² sera aussi présente, le 5 décembre, à la présentation du plan vélo 2023.

La majorité des projets est réalisée dans le cadre du plan Vélo de Saint-Etienne Métropole, certaines communes de l'Ondaine y ont déposé des dossiers. Un COPIL est prévu en Janvier 2023 pour faire la restitution aux élus des communes concernées et choisir les sections prioritaires. L'ensemble de l'axe structurant de la vallée de l'Ondaine est en cours d'étude, et le tronçon Firminy-Roche la Molière en fera partie, ce qui signifie que 100% des aménagements seront pris en charges par SEM, qui devient propriétaire du secteur des tunnels qui appartenait jusqu'ici au syndicat des eaux du Pertuiset.

3 **Création d'une voie verte sur l'ancienne ligne de chemin de fer Firminy-La Seauve/Semène.**

Le président Daniel FOREST rappelle l'historique de ce projet sur lequel l'association travaille depuis mars 2017, et l'importance de le voir aboutir : chaînon essentiel d'un maillage entre toutes les voies vertes de la région (via Fluvia, via Rhôna, Véloire, voie verte des confluences), sauvegarde du patrimoine, retombées économiques pour les communes traversées ou proches, favoriser déplacements doux et vélotaf, beauté exceptionnelle du parcours) ; il en évoque ensuite les derniers rebondissements :

- Réunion du 8 février 2021 en mairie de Firminy en présence de la Municipalité de Firminy, des Comcom Loire/Semène, Pays de Montfaucon, marches du Velay/Rochebaron, de la Région AuRA, de la SNCF, et de « O² : de l'Oxygène !!! » L'ensemble des participants est d'accord pour instruire le dossier.
- Simultanément, il est annoncé qu'une étude d'opportunité et de faisabilité sera lancée en septembre (70000 à 100000 €) financée à part égales entre les deux départements et la Région.
- Le département 42 reconnaît que c'est une alternative à la Véloire pour rejoindre la Via Rhôna, via la Via Fluvia.
- Pendant que le département de la Loire et la commune de Firminy s'activent, le département de la Haute-Loire et la communauté de communes Loire-Semène, qui au départ manifestaient un intérêt certain, soufflent le chaud et le froid.
- Juin 2022, le Maire de Firminy nous fait part de la décision prise par les départements 42 et 43 ainsi que la comcom Loire Semène de financer une étude (peut être aussi la région), sur le tronçon Firminy-La Séauve/Semène. L'étude concernera, dans un 1er temps, principalement les volets environnement et ouvrages d'art. Elle démarrerait effectivement, début 2023.
- Rencontre ce jeudi 17 novembre avec Caroline Di Vincenzo, conseillère régionale commission environnement et écologie positive et maire de la Chapelle d'Aurec, qui nous informe qu'elle n'a à ce jour été sollicitée par aucun maire, ni reçu la moindre demande de financement sur le sujet. Elle découvre avec intérêt l'ensemble du projet et se propose d'interviewer les maires concernés pour faire remonter le dossier au Président Wauquiez.
- Mardi 22 novembre 2022 une réunion est programmée entre les départements 42 et 43 et la SNCF, propriétaire de l'emprise et de ses annexes (viaducs et tunnels). Celle-ci doit permettre d'évaluer le niveau de connaissance dont dispose la SNCF sur ses ouvrages et ainsi, de finaliser le contenu de l'étude.

4 Autres actions

- Tour de la Loire : O² réfléchit à l'élaboration d'un parcours pour cyclistes sur les « petites routes » au plus près de limites du département, permettant de découvrir nos richesses patrimoniales et touristiques, y compris en ajoutant de petites boucles à partir des villes étapes de ce circuit. Un pré-projet sur la partie sud a déjà été présenté au département 42 qui fait part de son intérêt, et réfléchit parallèlement à un projet (complémentaire) privilégiant des boucles à partir des communes de la Véloire.
- Voie verte Le Pertuiset - Saint-Victor/Loire (voie dans le cadre du projet Loire à vélo et voie verte des Confluences) : aménagement des passages difficilement accessibles aux VTT et VTC à assistance électrique (passages de portage).
- Véloire : l'objectif est de longer le fleuve au plus près de la source à l'embouchure. A ce jour, sont réalisées la jonction à Paray le Monial avec l'Euro Vélo 6 (Nantes-Budapest), et le prolongement jusqu'à Montrond les bains, le plus souvent en route partagée. Elle va arriver rapidement à St Just -



St Rambert, et la suite concerne directement l'aire d'influence de notre association : de Saint Just Saint Rambert à Saint Victor sur Loire, pas de solution sans dénivelé, études en cours. Puis, de Saint Victor sur Loire au Pertuiset, possibilité de longer la Loire. Plus compliqué ensuite du Pertuiset jusqu'à la source. 2 possibilités : par la future voie verte Firminy – Dunières pour rejoindre ensuite la Loire à LaVoute/Loire par la Via Fluvia, ou en suivant le fleuve en route partagée avec dénivelé, dans le cadre du schéma départemental cyclable Haute–Loire. Pour tous ces aménagements, des réunions sont organisées par communauté de communes concernées. O² a participé aux réunions de la comcom Loire-Semène qui envisage un tracé au plus près de la Loire (mais les deux solutions semblent complémentaires : publics différents), et la création de 42 boucles à partir des communes, classées en 4 niveaux de difficulté. La boucle d'Aurec sur Loire concernerait la commune de St Paul en Cornillon.

- O² réfléchit aussi sur la question de l'enrobé pour les voies vertes, avec la perspective de l'arrivée d'un nouveau type d'enrobé, réalisé avec des matériaux plus écologiques qui a perdu sa couleur noire pour éviter les ressentis de grosses chaleurs, et qui serait plus perméable pour limiter les ruissellements.

5 Collaborations

L'association « O², de l'Oxygène » collabore avec divers organismes partenaires : au niveau national (FUB, af3v), régional (collectif vélo AuRA) et local (réseau Loire Sud : Mont'à vélo, Ocivélo, Ponts et pignons, SOS Villars, et Vélo en Forez, mais aussi Cachalot, Aurec Environnement, Place aux piétons, Loire en transition). Les représentants d'Ocivélo nous incitent à prendre également contact avec l'ADME (académie des mobilités actives), organisme qui vise à accroître et diffuser l'expertise autour des politiques marche et vélos, et ce, dans tous les territoires.

6 Communication

- Site internet : <https://o2deloxygene.fr/>
- De nombreux articles de presse
- Contribution au bulletin municipal été 2022 de Firminy
- Une table ronde prévue dans le cadre du salon TATOU JUSTE le 27 novembre à 11h30 Radio Ondaine et Radio Dio.
- Réalisation d'un roll-up sur la Véloire
- Participation au forum des associations de Firminy et à la foire bio d'Aurec
- Parution de 3 numéros d'INFO² (Numéros 5, 6 et 7), dont un N° spécial VOIE VERTE FIRMINY - DUNIÈRES – Destinataires : l'ensemble de notre réseau, adhérents, sympathisants, élus et techniciens des collectivités – Contenu : Recto : des brèves, Verso : un sujet de fond.

7 Actions 2023

- Suivi de nos 5 principaux projets,
- Intensifier les relations avec les associations, marcheurs et cyclistes,
- O² fait des propositions pour les voies vertes : parcours de la Véloire et boucles, contournement du tunnel du Tracol, jonction entre la via Allier et la voie verte Le Puy-Costaros,
- O² fait des propositions pour les centres-villes : plus spécifiquement Firminy, mais aussi globalement sur plusieurs thèmes (zones bleues stationnement des automobiles, parkings, ...),
- Parcours pour relier Le Chambon Feugerolles et Malmont,
- Véloration, en principe le 4 juin 2023. Objectif : la vallée de Gier et le tronçon Piere-Bénite à Givors de la Via Rhôna
- Inciter nos interlocuteurs à profiter du programme Alvéole Plus : le programme Alvéole 2 a pris fin le 31 décembre 2021. Il a accompagné écoles, collectivités, établissements publics, pôles multimodaux et bailleurs sociaux vers la création de 17 905 places de stationnement vélo par 540 porteurs de projets différents, et l'accompagnement de 6950 personnes à l'écomobilité. Lancé en novembre 2022, le programme Alvéole Plus prend la suite.

Parmi tous ces objectifs, O² souhaite obtenir rapidement diverses réalisations qui semblent assez faciles à mettre en place : aménagement du sol des tunnels vers la Croix de Marlet, accès des vélos à assistance électrique sur les passages « difficiles » sur voie verte Le Pertuiset – Saint Victor sur Loire, installation de sas vélos et sécurisation des changements de direction aux feux tricolores, pose d'arceaux et/ou consignes vélos, action sur la dangerosité des rond points à 2 voies, multiplication des parkings vélos : un décret du 25 juin 2022 instaure une nouvelle réglementation pour le stationnement des vélos dans les bâtiments. Applicable à partir du 26 décembre (fiche récapitulative sur le site de la FUB).

Adoption

Ce rapport d'activité est adopté à l'unanimité des 24 électeurs présents ou représentés.

B – RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par le trésorier Christian ROUSSON.

1 Résumé comptable 2022.

Le tableau synthétique des opérations de l'exercice 2022 permet de constater en fin d'année un léger excédent de 130,11 € qui laisse les finances de O² en très bonne santé avec un solde excédentaire de 3 099,04 €.

2 Cotisation.

Suite à une discussion en Conseil d'Administration, notre association souhaite ne pas demander de subvention aux communes et conserver ses tarifs d'adhésion actuels, à savoir 5 € minimum ; par ailleurs, la chasuble de l'association va devoir être prochainement renouvelée avec la nouvelle charte graphique, un nouveau tarif incluant la nouvelle chasuble sera ensuite proposé en fonction du coût de cette réalisation.

Adoption

Ce rapport financier est adopté à l'unanimité des 24 électeurs présents ou représentés.

C – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A ce jour, 8 de ses membres ont souhaité continuer l'aventure :



- Jean Paul Chartron
- Guy Cuerq
- Bernadette Degache
- Jacky Enjolras
- Daniel Forest, président
- Alain Pailleux
- Christian Rousson, trésorier
- Christian Sabattier, secrétaire

Avec la multiplication des tâches le CA souhaite s'étoffer, et O² lance un appel à toute personne susceptible de renforcer le Conseil d'Administration et d'apporter de nouvelles idées, de nouvelles compétences.

Le Président Daniel FOREST remercie l'assistance de sa participation et de son attention, avant de clore cette assemblée générale à 12 heures.